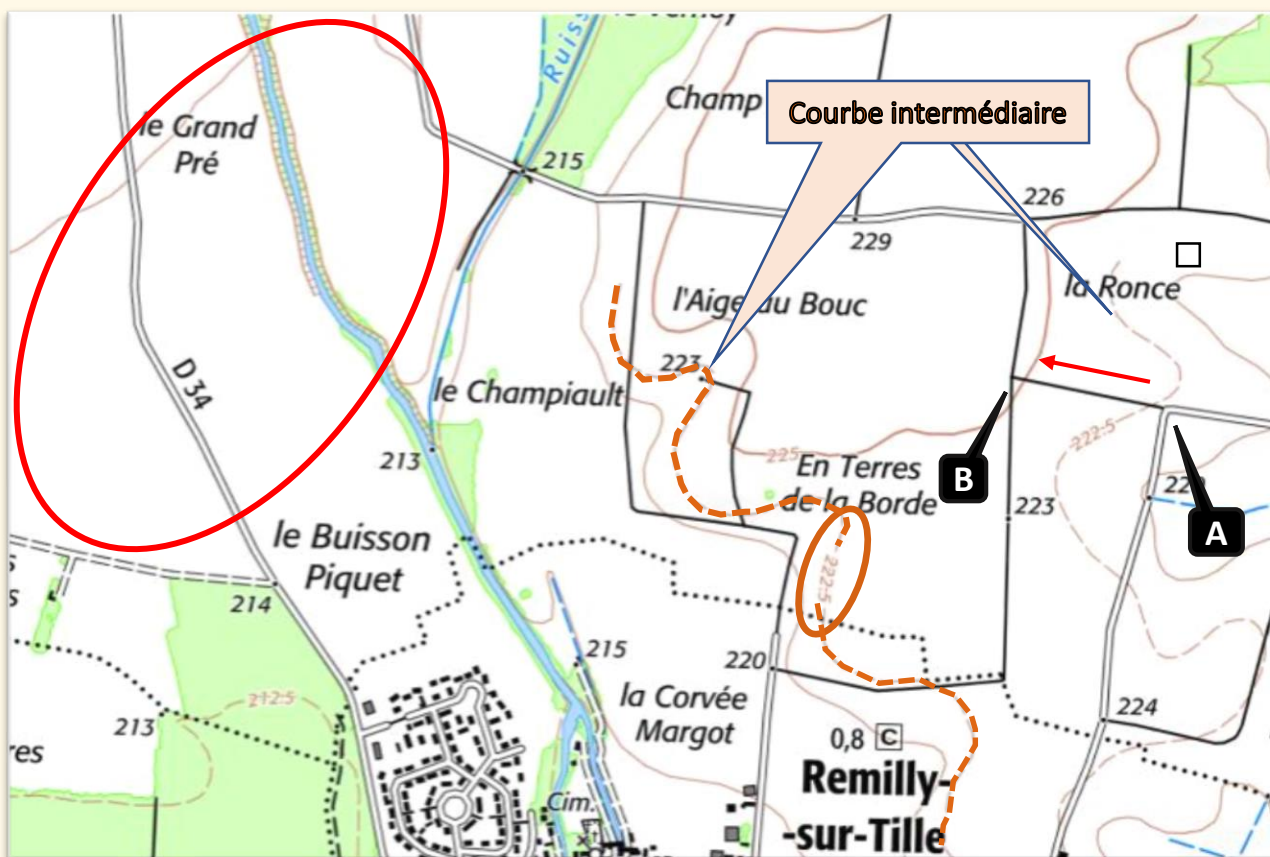


Lorsque la surface topographique est plate, les courbes de niveau sont espacées, et **des courbes dites intercalaires ou intermédiaires** peuvent être dessinées.

L'altitude de ces courbes intermédiaires diffère d'une demi-équidistance par rapport aux deux courbes qui l'encadrent. Elles sont exprimées **en pointillés** (traits discontinus), indiquent un relief particulier et ne se ferment pas, contrairement à toutes les autres courbes de niveau.



Sur cette extrait de carte,  
quelle est l'équidistance utilisée ?

- 2,5 m
- 10 m
- 20m
- 5 m

En partant du point **A** pour aller au point **B**, le chemin :

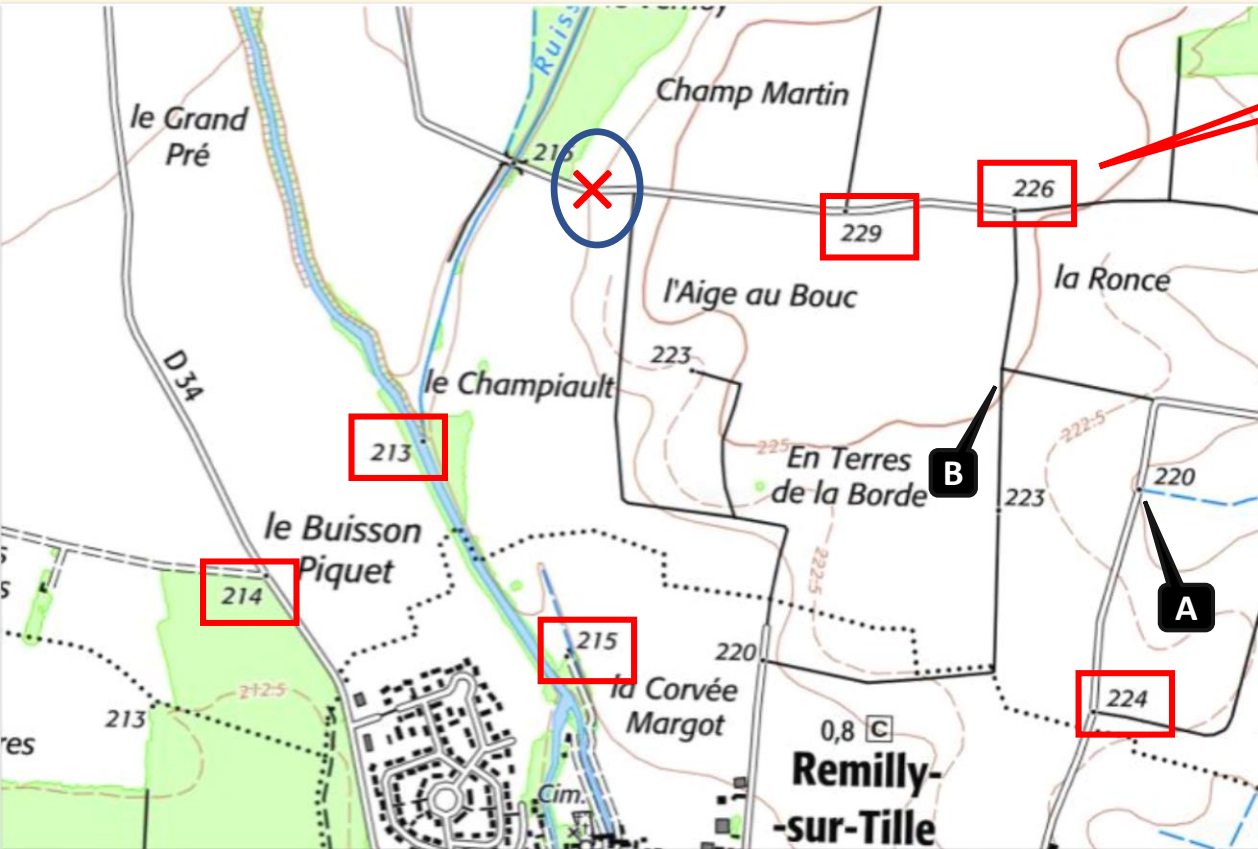
- monte légèrement
- descend légèrement

La zone située dans le cercle rouge ne comporte pas de courbes de niveau, cette zone est de couleur blanche car :

- c'est une zone enneigée
- c'est une zone au relief plat
- c'est une zone blanche qui ne capte pas

## Représentation du relief sur la carte : points cotés

En complément des courbes de niveaux, la carte indique de nombreux points du terrain par de simples chiffres inscrits en noir à l'horizontale, ceux sont **les points cotés**. L'emplacement précis de l'altitude est signalé par un petit point noir qui jouxte le chiffre.



• 226 Point coté

Le chiffre du point coté correspond à :

- au numéro du point géodésique
- au numéro de la borne positionnée sur place, pour indiquer où l'on se trouve
- à l'altitude exprimée en mètres
- à la référence de la parcelle cadastrale

Quel est le dénivelé (différence d'altitude entre 2 points) entre le points **A** et **B** ?

- 5 m
- 10 m
- 2.5 m
- 5.5 m

Quelle est l'altitude du point situé sous la croix rouge, entourée d'un cercle bleu ?  222.5 m  220 m  225 m